

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada ATB Place North Tower 10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 186

Bid Fax: (780) 497-3510

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada ATB Place North Tower 10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 1S6

Title - Sujet					
Backhoe					
Solicitation No N° de l'invitation Date					
5P424-160683/A		2017-0	1-26		
Client Reference No N° de réf 5P424-160683	Client Reference No N° de référence du client 5P424-160683				
GETS Reference No N° de ré PW-\$EDM-100-10994	férence de SEAG				
File No N° de dossier EDM-6-39250 (100)	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME		
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fi	Time Zone Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM on - le 2017-03-08	at - à 02:00 PM Mountain Standard				
F.O.B F.A.B.		_			
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à:	E	Buyer Id - Id de l'acheteur		
Fisher, Drew		e	dm100		
Telephone No N° de téléphor	ne		o N° de FAX		
(780) 901-4270 ()		(780) 4	197-3510		
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
See Herein					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur					
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)					
Signature	Date				



TABLE DES MATIÈRES

PARTII	E 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 1.2 <i>1</i> .3	BESOINCOMPTE RENDUACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTII	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 2.2 2.3 2.4	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2 2
PARTII	E 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
PARTII	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	
PARTII	E 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	5 MENTAIRES 5
PARTII	E 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	5
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11		6 6 6 7 7 7 8 8 8 8 8 8
ANNE	XE A	10
BES	OIN	10
ANNEX	XE B	15
BASE	E DE PAIMENT	15
ANNEX	XE C DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	166
INST	FRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	166

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

L'exigence est détaillée dans l'annexe A – Exigence.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 10 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l' Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Soumissions transmises par télécopieur à TPSGC seront acceptés.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a

File No. - N $^{\circ}$ du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique d'achats écologiques</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe C Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe C Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

À défaut de respecter l'un des critères obligatoires suivants à la clôture des soumissions rendra votre soumission non conforme et donné aucune autre considération :

Capacité à respecter l'exigence et les spécifications minimales décrites à l'annexe A.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014-06-26), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix le plus bas évalué sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\,\text{CCC - FMS No./N}^{\circ}\,\text{VME}$

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des <u>« soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?& ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable à ce contrat.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans l'annexe "A" - Exigence.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Notre préférence pour la date de livraison est avant le 31 Mars 2017. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter cette date, veuillez spécifiez la date de livraison que vous prévoyez :

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Drew Fisher
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Région de l'ouest
5th Floor ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta T5J 1S6
Téléphone: (780) 901-4270
Télécopieur: (780) 497-3510

Adresse e-mail: drew.fisher@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée

écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou

 $\begin{array}{l} \mbox{Solicitation No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ 5P424-160683/A \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^{\circ} \mbox{ de réf. du client} \\ 5P424-160683 \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^\circ\text{ CCC - FMS No./N}^\circ\text{ VME}$

6.5.2 Chargé de projet TBD

Le cha	rgé de projet pour le contrat est :
Titre :_ Organi	sation : e :
Téléph Téléco Courrie	one : pieur : el :
du cont le cont peut pa	rgé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu trat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans rat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne as autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être és uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.
6.5.3	Représentant de l'entrepreneur
Titre: _ Téléph	n: one : nilé: e e-mail:
6.6.	Paiement
6.6.1	Base de paiement
Entrep	trepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat , la reneur sera payé une société prix des terrains comme spécifié dans l'annexe «B» - Base de ent . Les droits de douane sontinclus et taxes applicables sont en sus.
interpre	a ne versera pas l'entrepreneur pour tout changement de conception , modification ou étation des travaux, à moins qu'ils aient été approuvés , par écrit, par l'autorité contractante avant corporation dans e.
6.6.2	SACC clause H1000C Manuel (2008-05-12), paiement unique
6.6.3	Clauses du Guide des CCUA
SACC	clause C2000C manuel (2007-11-30), les impôts - entrepreneur établi à l'étranger
6.6.4	Paiement électronique de factures – contrat
	entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique vants :
	a. Carte d'achat Visa ;

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

- 1. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement
 - b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- Les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A Besoin
- d) Annexe B Base de paiement
- e) Annexe C de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS (INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE)
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

6.11 Clauses du Guide des CCUA

A1009C (2008-05-12), Accès aux lieux d'exécution des travaux A9049C (2011-05-16), Sécurité des véhicules A9068C (2010-01-11), Règlements concernant les emplacements du gouvernement G1005C (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ANNEXE A

BESOIN

Parcs Canada nécessite la fourniture, la livraison et le déchargement d'une (1) chargeuse-pelleteuse. La chargeuse-pelleteuse servira à l'usine de traitement des eaux usées de Lake Louise, notamment pour creuser en vue d'effectuer la réparation de bris de canalisations, gérer la biomasse et enlever la neige.

Site de livraison :
Parcs Canada Unités de gestion de Lake Louise et des parcs nationaux Yoho et Kootenay Usine de traitement des eaux usées Lake Louise (Alberta) T0L 1E0
Date de livraison souhaitée : avant le 31 mars 2017
Veuillez indiquer si:
vous pouvez respecter la date de livraison souhaitée
ou
vous êtes incapable de respecter la date de livraison souhaitée
Si vous n'êtes pas en mesure de respecter cette date, veuillez spécifiez la date de livraison que vous prévoyez :

Spécifications de rendement minimales

Pour que la proposition soit jugée recevable, le soumissionnaire doit clairement indiquer la conformité ou la non-conformité de chaque article par un « Oui » ou un « Non » dans la colonne « Conformité ».

Pour démontrer la conformité de son produit, le soumissionnaire doit également inclure des documents techniques publiés qui confirment le respect de chacun des critères obligatoires indiqués et faire les renvois appropriés (à moins qu'il ne soit indiqué « ne s'applique pas au présent article »).

Si aucun document technique ne peut appuyer une exigence donnée, le soumissionnaire doit ajouter dans sa proposition une note expliquant comment la spécification est respectée. Le non-respect de l'une ou l'autre des exigences techniques obligatoires rendra la soumission non recevable.

Pour établir clairement la conformité, le soumissionnaire doit utiliser un système de numérotation correspondant à celui qui est employé ci-dessous. Par exemple, il peut inscrire le numéro de spécification sur un onglet apposé à la page appropriée du document technique. L'article visé dans la documentation technique qui démontre la conformité doit ensuite être surligné ou souligné.

EXIGENCES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

	Spécifications	Conforme	Non conforme	Référence
1	Chargeuse-pelleteuse à 4 roues motrices de modèle 2016 ou plus récent		Comonic	
2	Doit être à 4 roues motrices			

 $\begin{array}{l} \mbox{Solicitation No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ 5P424-160683/A \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^{\circ} \mbox{ de réf. du client} \\ 5P424-160683 \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME}$

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

3	Doit être conforme à l'ensemble des				
	lois, des règlements et des normes				
	industrielles régissant la fabrication, la				
	sécurité, les niveaux de bruit et les				
	niveaux de pollution des véhicules, en				
	vigueur au Canada au moment de sa				
	fabrication				
4	Tout le travail sous garantie doit être				
	réalisé à Lake Louise, en Alberta				
5	Le fournisseur de pièces doit être situé				
	à Calgary, Alberta.				
6	Doit pouvoir fonctionner dans les conditions climatiques extrêmes que				
	l'on rencontre au Canada, soit par des				
	températures allant de -40 à 30 °C (de				
	-40 à 86 °F)				
7	Doit être fournie avec le manuel de		 		
	l'utilisateur, le manuel des pièces et le				
	manuel d'entretien/réparations				
8	Doit comprendre au moins 4 attaches				
	de transport, une à chaque coin, et				
	une chaîne de ½ po de classe 70				
9	Doit comprendre des coffres				
	d'entreposage pour les chaînes, les				
	attaches et les accessoires				
10	Doit comprendre des contrepoids ≥				
	460 kg				
11	Doit posséder un moteur diesel				
	respectant les normes canadiennes				
	sur les émissions en vigueur				
12	Doit posséder un moteur d'une				
	puissance ≥ 90 HP				
13	Doit être dotée d'un alternateur ≥				
	120 A				
14	Doit être munie de batteries à usage				
' '	intensif				
15					
15	Doit être dotée d'un interrupteur de débranchement de batterie				
40			-		
16	Doit utiliser du liquide de				
	refroidissement pour moteur pouvant				
	supporter des températures d'au moins -40 °C				
17	Doit être fournie avec une trousse pour		1		
''	temps froid comprenant un chauffe-		1		
	bloc, une chaufferette pour la cabine,				
	un dispositif de chauffage du réservoir		1		
	hydraulique et une fonction de				
	dégivrage				
18	Doit posséder un moteur doté d'un				
	système de démarrage par temps froid				
	à injection d'éther				
			1		
		<u> </u>		J	

 $\begin{array}{l} \mbox{Solicitation No. - N}^{\circ} \mbox{ de l'invitation} \\ 5P424-160683/A \\ \mbox{Client Ref. No. - N}^{\circ} \mbox{ de réf. du client} \\ 5P424-160683 \end{array}$

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\,\text{CCC} - \text{FMS No./N}^{\circ}\,\text{VME}$

19	Doit être munie d'un réservoir de carburant de 160 litres avec bouchon verrouillable		
20	Doit posséder des compartiments du moteur verrouillables.		
21	Doit être dotée d'un moteur à turbocompresseur		
22	Doit être dotée de filtres à huile et à boîte de vitesses vissables		
23	Doit être dotée d'un séparateur de carburant-eau qui permet de soutirer l'eau qui se trouve dans le circuit de carburant avant que le carburant ne passe à travers les filtres		
24	Doit posséder un inverseur de marche (PowerShuttle)		
25	Doit posséder au moins 4 rapports avant et 4 rapports arrière		
26	Doit posséder un interrupteur de sécurité point mort		
27	Doit être dotée d'un dispositif de blocage du différentiel		
28	Doit posséder un frein de stationnement de la ligne de transmission		
29	Doit posséder un dispositif de refroidissement (température élevée ambiante)		
30	Doit posséder un différentiel à glissement limité		
31	Doit posséder un dispositif de protection d'arbre		
32	Doit être dotée d'une tôle de protection de la boîte de vitesses		
33	Doit comporter une direction assistée permettant un contrôle mécanique en cas de panne. Il s'agit d'une caractéristique qui permet de diriger la pelle si la servodirection fait défaut.		
34	Doit posséder des garde-boue arrière		

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur EDM100 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

35 Doit posséder des pneus conçus pour les surfaces dures et pour usage toutterrain. 36 Doit comprendre un dispositif de protection de tige de valve de pneu 37 Doit être dotée d'une cabine ROPS 38 Doit inclure une ceinture rétractable 39 Doit comprendre un accélérateur à main et à pied 40 Doit comprendre un siège à suspension pneumatique 41 Doit posséder un groupe de jauges éclairées 42 Doit posséder des rétroviseurs intérieurs et latéraux 43 Doit posséder une boule de volant 44 Doit avoir l'air climatisé 45 Doit posséder un radio AM/FM Doit être dotée de projecteurs de 46 travail DEL, 4 sur l'avant et 4 sur l'arrière Doit posséder une lumière 47 stroboscopique jaune à DEL 48 Doit posséder des feux de détresse/clignotants 49 Doit posséder des feux de freinage et des feux arrière 50 Doit posséder un klaxon et un avertisseur sonore de marche arrière 51 Doit posséder un raccord de démarrage de secours à distance Godet chargeur avant

Amd. No. - N° de la modif.

EDM-6-39250

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME}$

52	Doit posséder un coupleur à commande hydraulique		
53	Doit posséder un godet d'au moins 1,25 verge cube		
54	Doit posséder des bords tranchants remplaçables sur le devant du godet		
55	Doit posséder des bords d'usure (godet chargeur) recouverts d'un revêtement rigide		
56	Doit posséder des crochets de levage soudés sur le dessus du godet chargeur, soit un à chaque coin et un au centre.		
	Flèche, bras, pelle rétrocaveuse		
57	Doit être de style à pivot central		
58	Doit être munie d'un bras de godet déployable d'une longueur égale ou supérieure à 14 pi		
59	Doit posséder un coupleur à commande hydraulique		
60	Doit posséder un commutateur de pouce hydraulique		
61	Doit être munie de commandes servant à la conduite d'une pelle rétrocaveuse		
62	Doit posséder une flèche et des verrous de rotation pour le transport		
63	Doit posséder un circuit hydraulique antidérive		
64	Doit posséder des stabilisateurs pivotants munis de coussinets de rue à usage intensif ou standard		
65	Doit être dotée de stabilisateurs munis de pare-pierres		

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

66	Doit posséder des commandes de style manette avec valve permettant de modifier la configuration		
67	Doit posséder un godet de creusage robuste de 24 po		
68	Doit comprendre 4 dents supplémentaires pour le godet de creusage		
69	Doit comprendre une plaque de protection de la flèche		
	Accessoires		
70	Doit posséder des fourches à palette de 48 po		
71	Doit posséder un godet à neige ≥ 3 verges		
72	Doit comprendre un godet pour givre mesurant entre 18 et 24 po		
73	Doit posséder un bras de manutention pour les matériaux		
74	Doit posséder un chasse-neige de 10 pi avec commande d'angle hydraulique		
75	Doit comprendre 1 ensemble de dents supplémentaire pour le godet pour dégivre		

Marque et numéro de modèle du produit ou des produits offert(s) :	·
---	------	---

Les soumissions qui ne respecteront pas toutes les spécifications minimales énumérées ci-dessus seront jugées non conformes et mises définitivement de côté.

Si vos documents ou vos spécifications n'accompagnent pas votre soumission à la clôture de l'invitation à soumissionner, l'autorité contractante qui en fait la demande doit les recevoir dans les deux (2) jours ouvrables.

Si, au moment de la livraison et de l'inspection d'acceptation, le produit ne répond pas aux spécifications minimales de rendement, il sera retourné aux frais du fournisseur et le contrat sera résilié pour inexécution.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

- Les prix unitaires fermes sont FAB destination, et comprennent tous les frais de livraison et de déchargement pour :

Parcs Canada Unités de gestion de Lake Louise et des parcs nationaux Yoho et Kootenay Usine de traitement des eaux usées Lake Louise (Alberta) T0L 1E0

- Le prix de lot ferme ne comprend pas la TPS, mais la TPS sera ajoutée à titre d'article d'exécution distinct sur la facture émise suite à l'éventuel contrat.
- Tous les prix sont en dollars canadiens.

Article	Description	Qté	Prix unitaire ferme	Prix calculé
1	Fournir et livrer une chargeuse-pelleteuse avec chargeuse, coupleur et accessoires le tout conforme aux exigences de rendement minimales décrites dans l'annexe A	1 lot	\$/lot	\$
	\$			

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier EDM-6-39250

Buyer ID - Id de l'acheteur $EDM100\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$

ANNEXE C de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)